

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MARS 2015**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi le seizième jour du mois de mars deux mille quinze à 16 h 00, au Centre communautaire, 857 chemin de St-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents : Madame la conseillère Josée Goyette  
Messieurs les conseillers : Benoit Lamontagne, Donald Pinard, André Dulude et Ghislain Quintal.

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Albert Santerre.

Madame Mélanie Thibault, directrice générale/secrétaire trésorière est également présente.

Est absent : Monsieur le conseiller Éric Rioux

L'avis de convocation a été signifié tel que prévu au Code municipal. Un avis public a dûment été affiché aux deux endroits prévus par le conseil municipal.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Considération et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 mars 2015
2. Avis de motion règlement d'emprunt
3. Paiement de la rétrocaveuse
4. Dépôt demande de programmation au TECQ pour les travaux prévus en 2016 sur le Rang de l'Église Nord
5. Mandat arpentage pour acquisition sur le 3<sup>ème</sup> Rang Sud
6. Paiement de la vérification comptable 2014
7. Période de questions sur les points à l'ordre du jour seulement
8. Clôture de la session.

---

**2015.03072** 1. **Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 mars 2015**

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour proposé le 16 mars 2015 soit et est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

2. **Avis de motion règlement d'emprunt**

Le point 2. à l'ordre du jour est annulé

**2015.03073** 3. **Paiement de la rétrocaveuse**

CONSIDÉRANT le montant de quatre-vingt-cinq mille dollars (85 000.00\$) a déjà été affecté pour l'achat de la rétrocaveuse.

CONSIDÉRANT que le montant de trente-cinq mille six cent dix dollars (35 610.00\$) prévu au budget de 2015 pour le paiement en capital et intérêts sur un emprunt ne sera pas nécessaire, car le conseil souhaite payer l'achat sans prendre d'emprunt;

CONSIDÉRANT que le conseil désire affecter un montant de dix-huit mille six cent cinq dollars (18 605.00\$) du surplus non affecté à cette dépense.

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise les transferts budgétaires suivants :

Numéro de comptes G/L	Description	Débit	Crédit
59-110-00-000	Surplus non affecté	18 603.43\$	
59-131-00-001	Affectation du surplus cumulé	85 000.00\$	
02-920-00-800	Rachat d'obligations à long terme	30 000.00\$	
02-921-00-840	Intérêts sur obligation à long terme	5 610.00\$	
23-320-00-724	Véhicules		139 213.43\$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE le conseil autorise la dépense et le paiement pour l'achat de la rétrocaveuse JCB 2015 au montant de cent cinquante-deux mille quatre cent cinquante-six et quatre-vingt-cinq cents (152 456.85\$).

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires pour la dépense décrite.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/Secrétaire trésorier

**2015.03074**    **4. Dépôt demande de programmation au TECQ pour les travaux prévus en 2016 sur le Rang de l'Église Nord**

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par André Dulude et résolu à l'unanimité :

Que le conseil autorise la directrice générale à transmettre la programmation des travaux dans le cadre du programme de financement TECQ.

QUE les travaux touchés par cette demande soit la réfection du Rang de l'Église Nord (section village) pour un montant équivalent à l'estimation de la firme d'ingénieur Les Consultant S.M. Inc.

ADOPTÉE.

**16h15 Monsieur Ghislain Quintal se retire de la table du conseil pour le prochain point à l'ordre du jour.**

**2015.03075**    **5. Mandat arpentage pour acquisition sur le 3ème Rang Sud**

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil demande à la firme Denicourt Arpenteurs / Géomètres de préparer les plans d'acquisitions nécessaires aux travaux de réfection du 3<sup>ème</sup> Rang Sud.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/Secrétaire trésorier

**2015.03076**    **6. Approbation du paiement de la facture de vérification comptable 2014**

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité:

QUE ce conseil autorise le paiement de la facture pour la vérification comptable au montant de sept mille quatre cent soixante-treize dollars et trente-huit cents (7 473.38\$)

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/Secrétaire trésorier

**7. Période de questions**

**2015.03077**    **8. Levée de la séance**

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité:

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Albert Santerre, maire

\_\_\_\_\_  
Mélanie Thibault, directrice générale et  
secrétaire trésorière

Je, Albert Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Albert Santerre, maire